

EPLUS2020

Call: EACEA-03-2020
(Erasmus Charter for Higher Education 2021-2027)

Topic: ECHE-LP-2020

Type of action: EPLUS2020-ACR

Proposal number: 101011926

Proposal acronym: IRFSS OCC

Deadline Id: EACEA-03-2020-1

Table of contents

<i>Section</i>	<i>Title</i>	<i>Action</i>
1	General information	
2	Participants & contacts	
3	Information related to eligibility criteria	

How to fill in the forms

The administrative forms must be filled in for each proposal using the templates available in the submission system. Some data fields in the administrative forms are pre-filled based on the previous steps in the submission wizard.

1 - General information

Topic ECHE-LP-2020

Type of Action EPLUS2020-ACR

Call Identifier EACEA-03-2020

Deadline Id EACEA-03-2020-1

Acronym **IRFSS OCC**

Proposal title **Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Occitanie Croix-Rouge française**

Note that for technical reasons, the following characters are not accepted in the Proposal Title and will be removed: < > " &

Duration in months

86

Fixed keyword 1

Modernisation of Higher Education

Free keywords

Mobilité européenne et internationale, Sanitaire et Social

Application language

French

Abstract*

L'Institut de Formation Sanitaire et Sociale en Occitanie de la Croix-Rouge française se positionne à tous les stades de la formation et l'acquisition des compétences « tout au long de la vie ».

L'IRFSS accueille en 2020 plus de 2000 apprenants et 30 000 personnes en formation continue encadrés par 200 salariés. Dans le cadre de l'enseignement supérieur, l'Institut forme aux métiers d'Infirmiers-Infirmières et d'Assistants-Assistantes de Service Social, et développe des diplômes d'approfondissement des compétences, Master (Master Professionnel Coordinateur de parcours de soins du patient atteint de maladie chronique et/ou dégénérative) et DU (Diplôme Universitaire de Pratiques Cliniques Gériatriques) (niveaux 6 à 7 du Cadre Européen des Certifications (CEC), en collaboration avec l'Université Toulouse III Paul Sabatier.

L'Institut s'inscrit dans une expérience de mobilité de plus de 25 ans. La stratégie de l'institut s'appuie sur la volonté de renforcer son impact social, répondre au défi de l'inclusion par la formation, l'emploi, et la réponse aux évolutions sociales et environnementales.

L'Institut poursuit une approche innovante de formation, incluant une offre numérique et s'est engagé depuis 2017 dans le cadre de la Responsabilité Sociale des Organisations (RSO).

En soutenant et renforçant les actions engagées en adéquation avec la filière formation de la Croix-Rouge française et le Consortium Régional Erasmus en Occitanie pour les filières sanitaires et sociales, l'Institut soutient la modernisation des études supérieures et de l'ensemble des métiers du sanitaire et du social, dans un souci de qualité, d'équité et d'inclusion.

Remaining characters

331

Proposal Submission Forms

Proposal ID 101011926

Acronym IRFSS OCC

Has this proposal (or a very similar one) been submitted in the past 2 years in response to a call for proposals under Horizon 2020 or any other EU programme(s)? Yes No

Please give the proposal reference or contract number.

XXXXXX-X

Declarations

1) We/I declare to have the explicit consent of all participants on their participation and on the content of this proposal.	<input checked="" type="checkbox"/>
2) We/I confirm that the information contained in this proposal is correct and complete and that none of the project activities have started before the proposal was submitted.	<input checked="" type="checkbox"/>
3) We/I declare: - to be fully compliant with the eligibility criteria set out in the call - not to be subject to any exclusion grounds under the EU Financial Regulation (Regulation No 2018/1046) - to have the financial and operational capacity to carry out the proposed project	<input checked="" type="checkbox"/>
4) We/acknowledge that all communication will be made through the Funding & Tenders Portal electronic exchange system and that access and use of this system is subject to the Funding & Tenders Portal Terms and Conditions .	<input checked="" type="checkbox"/>
5) We/I acknowledge and authorize the collection, use and processing of personal data for the purpose of the evaluation of the proposal and the subsequent management of the grant/prize (if any). We/I acknowledge and authorize that the data may also be used for the monitoring and evaluation of the EU funding programme, the design of future programmes and communication purposes.	<input checked="" type="checkbox"/>

The coordinator is only responsible for the correctness of the information relating to his/her own organisation. Each applicant remains responsible for the correctness of the information related to him/her and declared above. If the proposal to be retained for EU funding, the coordinator and each beneficiary will be required to present a formal declaration in this respect.

Note:

For **multi-beneficiary applications**, the coordinator vouches for its own organization and that all other participants confirmed their participation and compliance with conditions set out in the call. If the proposal is retained for funding, each participant will be required to submit a formal declaration of honour confirming this.

False statements or incorrect information may lead to administrative sanctions under the Financial Regulation 2018/1046.

Personal data will be collected, used and processed in accordance with Regulation 2018/1725 and the [Funding & Tenders Portal privacy statement](#).

Please be however aware that, to protect EU financial interests, your data may be transferred to other EU institutions and bodies and be registered in the EDES database. Data in the EDES database is also subject to Regulation 2018/1725 and the [EDES privacy statement](#).

2 - Participants & contacts

#	Participant Legal Name	Country	Action
1	Institut Régional de Formation sanitaire et sociale Croix-rouge française en Midi-Pyrénées	France	

Proposal ID **101011926** Acronym **IRFSS OCC** Short name **IRFSS Midi-Pyrénées Croix-Rouge F**

2 - Administrative data of participating organisations

PIC 948848860 **Legal name** Institut Régional de Formation sanitaire et sociale Croix-rouge française en Midi-Pyrénées

ECHE Reference Code 252398-EPP-1-2014-1-FR-EPPKA3-ECHE **Institution Code** F TOULOUSE32

Short name: IRFSS Midi-Pyrénées Croix-Rouge F

Address

Street 71 Chemin des Capelles
 Town TOULOUSE
 Postcode 31300
 Country France
 Webpage <http://irfss-midi-pyrenees.croix-rouge.fr>

Specific Legal Statuses

Legal personyes
 Public bodyno Industry (private for profit).....yes
 Non-profitno
 International organisationno
 International organisation of European interestno
 Secondary or Higher education establishmentno
 Research organisationno

Enterprise Data

Based on the below details from the Beneficiary Registry the organisation is not an SME (small- and medium-sized enterprise) for the call.

SME self-declared status.....01/01/2000 - no
 SME self-assessment unknown
 SME validation sme..... unknown

Proposal Submission Forms

Proposal ID **101011926** Acronym **IRFSS OCC** Short name **IRFSS Midi-Pyrénées Croix-Rouge F**

Department(s) carrying out the proposed work

No department involved

Department name

Name of the department/institute carrying out the work.

not applicable

Same as proposing organisation's address

Street

Please enter street name and number.

Town

Please enter the name of the town.

Postcode

Area code.

Country

Please select a country

Proposal Submission Forms

Proposal ID **101011926** Acronym **IRFSS OCC** Short name **IRFSS Midi-Pyrénées Croix-Rouge F**

Person in charge of the proposal

The name and e-mail of contact persons are read-only in the administrative form, only additional details can be edited here. To give access rights and basic contact details of contact persons, please go back to Step 4 of the submission wizard and save the changes.

Title Sex Male Female

First name **Martine** Last name **BAURIN**

E-Mail **martine.baurin@croix-rouge.fr**

Position in org.

Department Same as organisation name

Same as proposing organisation's address

Street

Town Post code

Country

Website

Phone Phone 2 Fax

Other contact persons

First Name	Last Name	E-mail	Phone
Sophie	CAZARD	sophie.cazard@croix-rouge.fr	+33561316665

Type of organisation

- Higher education institution (tertiary level)
- School/Institute/Educational centre - General Education (secondary level)

Information related to eligibility criteria

	Yes	No
Applicant is an HEI established in a Programme Country.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
The applicant institution is eligible by National Authorities of Programme Countries.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
I confirm that I have received a notification from my Erasmus+ National Agency stating that I am allowed to apply for the light procedure.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

Warning: You must comply with the content of all the checkboxes.



ERASMUS+

Modèle de Proposition

**Formulaire Administratif (Partie A)
Description Technique du Project (Partie B)**

Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement
Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Version 1.1
4 mars 2020





ERASMUS+

PROPOSITION (PART B)

Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

AVIS IMPORTANT

Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de 20 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

 Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.

HISTORIQUE DES CHANGEMENTS		
VERSION	DATE PUBLICATION	CHANGEMENT
1.0	11.02.2020	Version initiale
1.1	04.03.2020	Changement à la page 9 - Dernier encadré après la déclaration de politique Erasmus

PAGE DE COUVERTURE

La partie B de la proposition doit être remplie par les participants dans WORD, assemblée et téléchargée en PDF dans le système de soumission du portail de financement et d'appel d'offres. Le modèle à utiliser y est disponible.

Remarque: veuillez tenir dûment compte des objectifs et des principes de la charte dans le cadre de l'appel (voir le document d'appel). Portez une attention particulière aux critères d'attribution; ils expliquent comment la proposition sera évaluée.

TABLE OF CONTENTS

PROPOSITION (PART B)	2
PAGE de couverture	5
ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS	7
1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus	9
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus	9
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie	10
2. Mise en œuvre des principes fondamentaux	22
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux	22
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité	25
2.3. A des fins de visibilité	26

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Déclaration

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à :

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme :
 - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
 - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
 - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
 - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.
- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants

Erasmus.

Pendant la mobilité

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.
- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.
- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
- Utiliser les « lignes directrices ECHE » et « l'auto-évaluation ECHE » pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 – 11.02.2020

Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution

Signature du représentant légal de l'institution

Madame Sophie Cazard – Directrice – 20/05/2020



Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage :

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions :

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération :

1.2 Déclaration de Politique Erasmus : votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle ?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

La dimension internationale est inscrite dans l'ADN de la Croix-Rouge. Le programme Erasmus+ offre à tous ses Instituts de formation une opportunité unique de mettre en place des coopérations pérennes et durables avec des universités situées dans des pays en et hors Europe. Il permet de renforcer l'innovation pédagogique, mais aussi sociale et entrepreneuriale des personnels et des étudiants et de proposer des formations tant sanitaires que sociales inclusives et de qualité, adaptées aux évolutions des pratiques professionnelles.

L'objectif de la Croix-Rouge à travers le programme Erasmus+, est de former des professionnels capables de participer à des actions de prévention, d'éducation à la santé et de travailler dans une approche d'altérité et d'interculturalité.

L'Institut de Formation Sanitaire et Sociale en Occitanie, s'inscrit dans une expérience de mobilité de plus de 25 ans. Nos projets se sont adaptés en suivant les évolutions de la formation dans le domaine sanitaire et social, et du programme Erasmus. D'abord acquise par les formations sociales en 2008, l'acquisition de la charte Erasmus en 2012 nous a permis d'ouvrir les programmes à l'ensemble des formations supérieures, en participant activement depuis 2010 au Consortium de l'enseignement supérieur, filière sanitaire et sociale en Occitanie, piloté par le Conseil Régional.

La politique de l'Institut s'inscrit dans la volonté de renforcer son impact social, répondre au défi de l'inclusion par la formation, l'emploi, et la réponse aux évolutions sociales et environnementales.

Notre engagement s'appuie sur la stratégie « Europe 2020, pour une croissance intelligente, durable et inclusive », et promeut une diversité d'actions : mobilité des formateurs et personnels, des étudiants, élèves, apprentis, ou l'inscription dans des projets de partenariat à long terme.

Poursuivre la politique de modernisation impose la consolidation du réseau de partenaires, du niveau local au niveau européen et international, dans le domaine de la formation comme de l'entreprise qui nous permettent de développer des synergies favorables à l'ouverture et à l'innovation.

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

La crise sanitaire que nous traversons en 2020, nous fait prendre conscience des besoins d'accompagnement social, de renforcement de l'offre sanitaire, et la nécessité de s'inscrire dans un espace de formation et de travail européen et international.

Dans ce cadre, la mobilité des formateurs et des personnels sera une priorité des sept années à venir. Améliorer les connaissances sur les référentiels de formation, les méthodes pédagogiques, les politiques sociales et de santé publique permettra de tendre vers une meilleure reconnaissance des compétences, des diplômés et d'accroître la mobilité des professionnels. Renforcer les interactions entre les universités, les centres de formation, enrichit l'accompagnement des étudiants en mobilité entrante et sortante.

L'inclusion sociale et professionnelle est au cœur de ces projets. C'est pourquoi nous souhaitons étendre l'offre de mobilité à tous les niveaux de formation, en nous appuyant sur les différentes opportunités du programme Erasmus+. Nous avons développé des partenariats bilatéraux avec des établissements d'enseignement supérieur ou des établissements sanitaires et sociaux dans 15 pays d'Europe pour des échanges réciproques. Nous encourageons la mobilité des apprenants de niveau 3 et 4, et nous réalisons depuis trois ans des mobilités pour les élèves et apprentis aides-soignants en Catalogne ou en Allemagne. Dans les années à venir nous souhaitons étendre cette opportunité à d'autres formations (Auxiliaire de Puériculture, Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale, Accompagnant Educatif et social), et nous participons désormais au « Consortium Apprenti » conduit par la Conseil régional Occitanie.

L'opportunité pour nos apprenants de suivre des stages ou des études dans un contexte nouveau, ou de recevoir au sein de l'Institut des étudiants étrangers, renforce leurs compétences professionnelles et personnelles, leur employabilité et leur adaptabilité.

L'ouverture culturelle, une meilleure connaissance de l'Europe passent aussi par un renforcement des compétences linguistiques et numériques organisées dans le cadre des mobilités, pour le personnel comme pour les apprenants. L'Institut encourage ses salariés, dans le cadre de la formation continue ou à travers des mobilités de formation, à un apprentissage ou un perfectionnement linguistique, tout particulièrement l'anglais et l'espagnol.

L'Institut s'inscrit en permanence dans une approche innovante de formation, incluant une offre numérique. La période actuelle a été particulièrement éclairante et nous souhaitons développer des mobilités mixtes -distance-présence- qui permettront d'inclure un plus grand nombre d'apprenants dans cette démarche d'ouverture, en renforçant les compétences de tous en communication numérique, y compris dans le cadre d'associations professionnelles internationales.

Ce qui répond également aux orientations de l'Institut, engagé depuis 2017 dans le cadre de la Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), à avoir un impact positif sur la société, à respecter l'environnement tout en étant économiquement viable. Un équilibre qu'elle construit avec l'aide de ses parties prenantes, c'est à dire ses collaborateurs, ses clients, ses fournisseurs, ou les acteurs du territoire...

Pour mener l'ensemble de cette politique, Le Bureau des Relations Internationales, en cours de réorganisation, devient un bureau partagé entre les 2 anciens IRFSS de la région Occitanie (Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées). Dès que possible nous procéderons à une fusion entre les 2 entités de notre territoire, notre stratégie étant commune. Notre objectif est de construire un projet Erasmus+ cohérent et transversal entre les filières et les différents sites répartis sur la région.

Le bureau, piloté par la responsable des relations internationales, sous l'autorité de la directrice de l'Institut, coordonne les actions de mobilité des filières de formations sanitaires et sociales, de la préqualification aux niveaux 6 à 7 du Cadre Européen des Certifications (CEC). Ce bureau est composé de coordinateurs et référents des différentes filières, et travaille en relation étroite avec les directeurs, le responsable administratif et financier et la responsable qualité, ce qui assure la solidité et la pérennité de nos projets. Les étudiants sont également associés, notamment leurs représentants, et participent à nos actions de dissémination, et de promotion de la citoyenneté.

En soutenant et renforçant les actions engagées en adéquation avec la filière formation de la Croix-Rouge française et le Consortium Régional, l'Institut soutient la modernisation des études supérieures et de l'ensemble des métiers du sanitaire et du social, dans un souci de qualité, d'équité et d'inclusion.

Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

L'offre de formation de notre Institut se positionne à tous les stades de la formation et l'acquisition des compétences « tout au long de la vie », de la préqualification à l'acquisition d'un métier jusqu'au développement de compétences en formation continue.

La déclaration de politique Erasmus, commune entre l'IRFSS Midi-Pyrénées et L'IRFSS Languedoc-Roussillon, nous amène à partager l'ensemble de nos actions, de nos organisations sur l'ensemble du territoire de l'Occitanie.

L'IRFSS en Occitanie, accueille en 2020 plus de 2000 apprenants et 30 000 personnes en formation continue encadrés par 200 salariés.

Dans le cadre de l'enseignement supérieur, l'Institut forme aux métiers d'Infirmiers-Infirmières et d'Assistants-Assistantes de Service Social, et développe des diplômés d'approfondissement des compétences, Master (Master Professionnel Coordinateur de parcours de soins de patient atteint de maladie chronique et/ou dégénérative) et DU

(Diplôme Universitaire de Pratiques Cliniques Gériatologiques) (niveaux 6 à 7 du Cadre Européen des Certifications (CEC), en collaboration avec l'Université Toulouse III Paul Sabatier. Les Instituts de la Croix-Rouge française dans ce domaine représentent 12 à 14% de la formation aux métiers d'infirmier et d'assistant social.

Pour répondre à l'objectif d'inclusion sociale porté par l'ensemble de la Croix-Rouge française, acteur de l'économie sociale et solidaire, nous formons en Occitanie à plus de 11 métiers sanitaires et sociaux, avec un accès multiple à la formation (apprentissage, cursus partiels, Validation des Acquis de l'expérience) pour des publics diversifiés : étudiants, élèves, apprentis, salariés, chômeurs, personnes éloignées de l'emploi, migrants...

La Croix-Rouge a été reconnu éligible pour répondre à l'appel à projet 100 inclusion dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences (PIC). La filière formation travaille en collaboration avec Croix-Rouge insertion, la filière Exclusion, et les bénévoles. L'objectif est de repérer à l'aide notamment du réseau de bénévoles, les personnes fragiles, voire invisibles et leur permettre d'intégrer un parcours de formation qualifiant et une insertion professionnelle.

Dans un souci de proximité entre formation et bassin d'emploi et en réponse aux politiques régionales, l'Institut s'appuie sur un ancrage régional, disposant en Occitanie de 7 sites de formation. Fort d'une expertise éprouvée sur le terrain, notre Institut propose des formations professionnelles continues dans les domaines sanitaires, sociaux, de la prévention des risques et de la santé et sécurité au travail. Nous mettons l'accent sur la dimension humaine dans nos formations, les étudiants, élèves, stagiaires sont considérés avec toutes leurs capacités d'engagement, de créativité, d'ouverture au monde et aux autres, en privilégiant une individualisation des parcours.

L'Institut souhaite poursuivre son engagement dans le programme Erasmus+ dans plusieurs directions :

Action Clé 1 Mobilité des individus, apprenants et personnels

Depuis plus de vingt ans, l'Institut favorise la dimension internationale dans sa pédagogie. La mobilité est un axe de développement stratégique qui permet d'adapter les formations aux mutations des pratiques et des formations professionnelles. Membre des consortia ERASMUS conduit par la Région Occitanie pour l'Enseignement Supérieur et pour la Formation Professionnelle (Apprentis), l'obtention de la charte Erasmus en 2012, a permis de renforcer l'offre de mobilité faite aux étudiants et aux personnels et près de 20 accords bilatéraux ont été signés avec des universités européennes.

1. Mobilité des étudiants et des apprenants

Les étudiants infirmiers et assistants sociaux participent chaque année à des mobilités dans le cadre du programme Erasmus+. S'adaptant aux évolutions des référentiels de formation, la durée des mobilités de stage varient actuellement entre 9 et 12 semaines. Nous proposons aux étudiants une vingtaine de contrats bilatéraux souscrits auprès d'universités et Hautes-écoles en Europe, et nous ouvrons également des stages directement avec des établissements d'accueil sanitaires, sociaux ou médicosociaux le cas échéant.

Les destinations privilégiées par nos étudiants évoluent au fil des années. Des craintes sur la maîtrise linguistique ont d'abord entraînés des choix privilégiant la Belgique, mais aujourd'hui, la demande des étudiants est beaucoup plus large. Nos partenaires privilégiés restent les établissements espagnols, du fait de la proximité frontalière et de l'histoire de l'émigration vers l'Occitanie. C'est pourquoi nous proposons des stages de l'Andalousie à la Catalogne, comme à Madrid. Depuis quelques années les pays d'Europe du nord ou de la Scandinavie sont également demandés (Lettonie, Estonie, Lituanie, Finlande, Danemark, Norvège). La Roumanie, la Grèce, le Portugal, Malte, l'Allemagne sont des destinations moins régulières, mais récurrentes.

Nous sommes à l'écoute des attentes de nos étudiants, et lorsqu'ils proposent une destination nouvelle, ou reçoivent l'accord d'une structure d'accueil, après vérification des conditions pédagogiques, nous créons une convention de stage. En 2018/2019, environ 15% de nos étudiants ont eu l'opportunité de partir en Europe. Ce nombre peut sembler faible, cependant les programmes de mobilités et les destinations ne concernent pas que le programmes Erasmus+. Un nombre équivalent de nos étudiants part dans les Territoire d'outremer et à l'international, ce qui peut selon les années à plus de 30% de départs.

Pour faciliter le départ de nos étudiants infirmiers, nous organisons le programme d'alternance de telle manière qu'ils puissent partir en seconde année en Europe, et en troisième année à l'international.

Nous souhaitons développer les mobilités en Europe car cela répond à l'objectif de renforcer le niveau de qualification et les compétences de nos apprenants.

La mobilité européenne et internationale est envisagée comme un levier d'inclusion et de développement des compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, adoptées par l'Europe en 2018.

En offrant l'opportunité d'une mobilité de stage ou d'études dans un contexte nouveau, nos étudiants renforcent à la fois leurs compétences professionnelles et personnelles. Ils renforcent leurs apprentissages par la confrontation à un système social et sanitaire, une culture et un contexte professionnel différents. Développement de l'autonomie, de la responsabilité, de l'adaptabilité, de l'esprit d'initiative et de l'estime de soi deviendront des atouts dans l'inclusion sociale, professionnelle et économique. L'ouverture culturelle, une meilleure connaissance de l'Europe passent aussi par un renforcement des compétences linguistiques et numériques qui sont organisées dans le cadre des mobilités, et incluant des mobilités mixtes distanciel/présentiel.

C'est pourquoi pour les sept années à venir nous avons pour ambition d'atteindre 50 % de mobilités en :

- Poursuivant les mobilités de stage
- Développant les mobilités d'études : les professions auxquelles nous formons sont des formations réglementées, pour lesquelles la mobilité d'études reste plus délicate à mettre en œuvre au regard des programmes de formation. La poursuite de l'universitarisation des formations pourra être un atout dans les trois années à venir, que nous suivons de très près. D'autre part, la définition des métiers du travail social est encore très hétérogène et freine nos étudiants.

- Développant les mobilités mixtes : combinaison de mobilité physique de courte durée additionnée d'une composante virtuelle au cours de laquelle les étudiants participent à un échange collaboratif en ligne. La crise sanitaire que nous traversons a renforcé le programme de numérisation de nos formations, entrepris depuis dix ans. Développer la mobilité se heurte à des freins sociaux, économiques, des craintes au regard de la réussite dans les études, qui peuvent être dépassés en proposant de nouvelles modalités incluant la mobilité virtuelle.
- Poursuivant l'accueil d'étudiants européens pour renforcer l'appartenance à l'espace européen de formation et le sentiment de citoyenneté : encourager l'accueil dans les familles, impliquer les associations d'étudiants dans les programmes d'accueil

Pour répondre à notre politique d'inclusion sociale, nous développerons une offre de mobilité auprès de tous les apprenants : étudiants, élèves, apprentis quel que soit leur niveau d'études.

C'est pourquoi l'Institut s'est engagé dans le consortium Apprentis de la Région Occitanie, dans des actions conduites grâce au programme Transfrontalier Interreg, ou s'est appuyé sur la Maison de l'Europe pour faciliter les stages des niveaux 3 et 4 : aides-soignants, et demain Techniciens de l'Intervention sociale et Familiale, Accompagnants Educatifs et Social, ou dans les programmes de formation relevant de la préqualification et de la remise à niveau des savoirs de base.

2. Mobilité des formateurs et personnels

Au fil des années, nous avons développé des relations privilégiées avec plusieurs de nos partenaires, travaillé sur les référentiels de formation ou l'intégration de la recherche dans les études en soins infirmiers (par exemple avec l'EUIT-UAB de Terrassa - Espagne). Nos formateurs ont bénéficié de l'expérience de nos partenaires belges autour de la simulation, ou de nos partenaires lituaniens sur des modalités pédagogiques innovantes, sans oublier le travail engagé avec la Catalogne pour la formation des aides-soignants.

Cependant l'accroissement de notre participation aux programmes d'échanges avec des partenaires nécessite un travail en amont de la part des équipes pédagogiques, et doit entraîner de fait, des mobilités de formation des salariés. Cette mobilité des personnels est encouragée par l'Institut pour ses conséquences bénéfiques pour le personnel enseignant et les étudiants.

- Amélioration des connaissances sur les référentiels, les organisations pédagogiques des autres pays dans et hors Europe, l'étude des politiques sociales et de santé publique
- Renforcement de la pertinence dans l'évaluation du travail accompli par les étudiants dans les lieux de stage hors de nos frontières
- Garantie de cohérence dans l'accueil et le suivi des étudiants entrants
- Enrichissement des compétences pédagogiques par les partages d'expérience entre formateurs, ou l'inscription dans des mobilités de formation
- Reconnaissance des compétences dans les mobilités d'enseignement
- Implication dans les programmes de mobilité, de coopération, dans la dissémination des actions engagées dans le cadre du programme Erasmus+
- Renforcement des compétences linguistiques, plus en plus recherchées dans le secteur de la santé. L'Institut encourage ses salariés, dans le cadre de la formation continue ou à travers des mobilités de formation, à un apprentissage ou un perfectionnement linguistique

L'Institut a pour objectif de renforcer les mobilités des personnels afin de construire avec nos partenaires des mobilités d'études et assurer l'atteinte de nos projets.

3. Mobilité et pays partenaires

Dans le cadre du développement durable des pays partenaires, l'Institut souhaite poursuivre son action à travers la mobilité internationale de crédits, auprès de ses partenaires historiques ou de nouveaux partenaires, notamment en s'associant aux actions internationales conduites par la Croix-Rouge française

Une mobilité internationale ancrée dans la politique de l'Institut

Depuis 25 ans l'Institut accompagne les projets des étudiants à l'international. Les étudiants du secteur sanitaire et social sont très impliqués dans les réponses humanitaires et le développement. Chaque année une moyenne de 15% d'étudiants effectuent un stage dans un pays hors de l'Europe. Asie, Afrique, Amérique latine, Océanie, les destinations sont nombreuses.

Ces départs s'effectuent soit dans le cadre de la Croix-Rouge française, en partenariat avec la Direction des Relations et des Opérations Internationales et les sociétés nationales du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge, soit en partenariat avec des associations humanitaires et de développement avec lesquelles nous tissons des relations durables.

A travers l'Action Internationale décentralisée (AID), la Croix-Rouge participe au renforcement des sociétés nationales et du Mouvement Croix-Rouge et Croissant-Rouge. Dans ce contexte, nous proposons à l'échelon national des stages dans le domaine des soins et de l'assistance sociale pour l'instant dans deux pays : le Togo et le Sénégal, avec un projet d'ouverture dans d'autres pays.

En région, nous avons pour politique d'établir des relations durables avec des associations humanitaires ou de développement, ou des établissements de soins locaux, soutenus par des associations reconnues, locales ou internationales. Nous poursuivons en cela 3 objectifs :

- S'assurer de la pertinence pédagogique, de l'apprentissage et de la sécurité dans l'exercice des actes professionnels sanitaires ou sociaux sur place
- Assurer la sécurité physique, psychique et sanitaire de nos étudiants
- Maintenir une surveillance sur les frais engagés par les étudiants lorsqu'ils signent un contrat avec des opérateurs spécialisés dans les projets de volontariat et de stages à l'international

Nos formateurs ont développé des compétences dans l'accompagnement des établissements de formation, tout comme dans la formation des personnels sanitaires de nos partenaires étrangers, à travers plusieurs actions.

L'Institut est jumelé depuis 2009 avec le Centre de Formation du Croissant-Rouge à Tétouan : Centre Princesse Lalla Malika de Formation des Cadres de Santé. Le projet d'appui à la création par le Croissant-Rouge marocain d'établissements de formations sanitaires a été financé dans le cadre du programme EuropeAid, et s'est poursuivi jusqu'en 2015. Nous avons soutenu la formation pédagogique des formateurs, partagé notre expérience dans la gestion et l'administration d'un centre de formation, et organisé des échanges entre étudiants.

Le Conseil Régional de Midi-Pyrénées a sollicité l'Institut pour ses actions de Coopération Décentralisée au Sénégal dans la région de Thiès, en 2014.

Nous avons d'autre part, en association avec l'association allemande Ärzte für Madagaskar, participé en 2016 à la formation des personnels de l'Hôpital Zoara à Fotadrevo,

Poursuivre et intensifier cet engagement à travers le programme Erasmus+

Nous souhaitons poursuivre de telles collaborations afin de participer au développement des compétences des pays qui participent activement à la formation de nos étudiants en les accueillant auprès de leurs professionnels de santé ou leurs travailleurs sociaux. Dans un rapport sur l'état de l'offre infirmière dans le monde en 2020, l'Agence de l'ONU, la campagne internationale Nursing Now et le Conseil International des Infirmières soulignent le manque criant d'infirmiers dans le monde.

L'Institut souhaite s'engager dès 2021 dans une mobilité internationale de crédits (KA 107) auprès d'un ou plusieurs partenaires qu'elle identifiera au regard de ses priorités, des priorités de la Croix-Rouge et des besoins de ses partenaires. Une mobilité réciproque de formateurs, mobilité mixte si possible, sera privilégiée afin de renforcer mutuellement nos connaissances, nos compétences et l'accueil éventuel des étudiants.

Dans un monde où les migrations et les déplacements de population demandent de porter un regard bienveillant envers l'autre, en prenant en compte ses particularités culturelles, l'Institut prévoit de s'engager, et d'engager ses étudiants dans des actions d'ouverture et de partage.

Actions clé 2 Coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques

L'Institut s'inscrit dans une démarche d'anticipation, de collaboration, de mobilité et d'innovation, pour répondre aux besoins et à l'évolution des attentes sociales et des parties prenantes. Pour renforcer notre impact social, répondre au défi de l'inclusion par la formation et l'emploi, nous développons une offre de préqualification, d'adaptation à l'emploi, pour les publics éloignés de l'emploi, les publics migrants ou les publics à besoins spécifiques.

Nous travaillons étroitement sur le territoire de l'Occitanie, avec les filières spécifiques de la Croix-Rouge française : Personnes Agées, Handicap, Croix-Rouge Insertion, mais aussi les groupements d'employeurs, Pôle emploi, le Conseil Régional, pour assurer des formations auprès de professionnels sans qualification, pour adapter les salariés à leur poste de travail, ou encore pour des demandeurs d'emploi.

Nous avons déposé un projet de partenariat stratégique en 2020, avec pour ambition d'associer des partenaires issus de l'ensemble des secteurs de formation : enseignement supérieur, formation professionnelle, mais aussi des employeurs, des réseaux d'entrepreneurs, des associations professionnelles, associations d'utilisateurs, etc. Ce projet a été déposé dans le secteur de l'enseignement de la formation professionnelle.

Le projet **INCL'AUTISM**, regroupe 4 partenaires du Portugal, de l'Italie et de France, avec pour objectif de favoriser par le travail l'inclusion sociale des jeunes adultes et adultes présentant un Trouble de la Sphère Autistique (TSA).

Nous portons beaucoup d'espoir sur ce projet, et nous le présenterions à nouveau si nous n'étions pas retenus.

Si ce premier projet est retenu, nous espérons en acquérir un savoir-faire qui nous permettra de développer des partenariats stratégiques dans le cadre de l'enseignement supérieur.

La consolidation du réseau de partenaires

Mettre en œuvre une politique d'ouverture et de mobilité implique la création et le maintien d'un réseau de partenaires régionaux, nationaux, européens dans le domaine de la formation et de l'entreprise afin de développer des synergies favorables à l'ouverture et à l'innovation.

Les consortia régionaux

Depuis 2010 nous participons activement au Consortium de l'enseignement supérieur, filière sanitaire et sociale en Occitanie. Piloté par le Conseil Régional il a permis de dynamiser la mobilité dans notre Institut et la création d'un réseau professionnel et d'entraide régional et européen.

Le consortium regroupe aujourd'hui une trentaine d'établissements ou de groupement d'établissements de formation sanitaires et sociaux. Nos réunions régulières nous permettent d'échanger les bonnes pratiques, d'encourager les établissements dans la mise en œuvre des programmes Erasmus. Le suivi administratif et financier porté par le Conseil Régional concernant la mobilité des formateurs et des étudiants apporte à chaque établissement une aide logistique majeure, et sans laquelle nous aurions eu plus de difficultés à nous inscrire en 2010 dans le programme.

Depuis, nous avons acquis une maturité et une expérience qui nous permettent de poursuivre de nouveaux projets de façon autonome, comme par exemple les projets transfrontaliers.

Au sein du consortium, un développeur Erasmus+ issu de l'Institut de Formation aux métiers de la Santé à Tarbes, soutient l'ensemble de nos actions et sert d'interlocuteur auprès de l'Agence ou du Conseil Régional si besoin. Nous avons également créé une bourse d'échanges de partenaires universitaires, qui nous permet de trouver des solutions à une éventuelle pénurie de lieux de stage dans un Institut.

Devant l'évolution de notre offre de formation et l'accueil de plus en plus nombreux d'apprentis au sein des formations, nous avons adhéré en 2019 au Consortium Apprentis Occitanie, conduit également par le Conseil Régional.

Dans les mois à venir, l'ouverture d'un Centre de Formation des Apprentis, la multiplication des formations ouvertes à l'apprentissage nous amènera à développer les mobilités spécifiques pour ce public.

Le réseau des référents mobilités de la Croix-Rouge

De la même manière la Délégation Nationale à la Formation de la Croix-Rouge française, définit une stratégie nationale spécifique à la mobilité. Cela s'est traduit en 2012 par l'obtention de la Charte Erasmus+ pour tous les Instituts, et la création d'un groupe de travail national spécifique.

Le déploiement de cette politique d'ouverture s'est intensifié depuis 2 ans, par la structuration du réseau de 12 référents régionaux désignés par chaque Institut, doté d'une feuille de mission, et avec pour objectif de mettre en œuvre de manière concertée la politique dessinée sur les années à venir.

A cette occasion, la filière formation de la Croix-Rouge souhaite renforcer sa responsabilité sociale, affirmer son expertise historique, et démontrer sa capacité d'innovation

- Renouveler les modes d'accompagnement des publics vulnérables dans la phase de remobilisation, première étape du parcours de reprise de formation par exemple.
- Renforcer les relations avec les universités européennes pour participer à la modernisation des formations sanitaires et sociales, faciliter la circulation des salariés dans ces champs professionnels, et répondre aux enjeux des 10 ans à venir
- Développer des projets innovants tant dans le domaine pédagogique, que dans le domaine de l'innovation sociale et entrepreneuriale

Des réunions régulières et une feuille de route commune facilite l'engagement de chaque Institut, en apportant un soutien technique et logistique, des réponses juridiques, administratives, et un échange de bonnes pratiques. Très vivant, le réseau s'appuie sur les connaissances de tous, et l'expérience plus poussée de quelques-uns. L'implication au plus haut niveau de direction de la Croix-Rouge, comme au niveau régional garantit la pérennité des actions de chacun.

Le réseau des partenaires universitaires

Depuis 2010, nous avons signé de nombreux partenariats bilatéraux avec des établissements d'enseignement supérieur dans une vingtaine de pays européens, du nord au sud et de l'est à l'ouest.

Nos partenaires historiques demeurent la Belgique, et nous avons aujourd'hui 5 accords bilatéraux, dont trois Hautes Ecoles avec lesquelles nos échanges réciproques sont très réguliers : Liège, Namur et Mechelen. Nous avons reçu à plusieurs reprises des formateurs belges et nous sommes également déplacés, y compris dans le cadre d'une formation / échanges de bonnes pratiques autour de la simulation en formation infirmière. Chaque année nous avons le plaisir d'accompagner des étudiants infirmiers belges en stage.

Nos partenaires naturels sont espagnols par la proximité de nos frontières et de l'histoire des migrations au 20^{ème} siècle. La Cruz-Roja espagnole possède encore quelques centres de formation, adossés aux universités régionales. Séville et Madrid sont pour nous des partenaires fidèles, et nous développons nos échanges avec Valence et Saragosse. En Catalogne nous nous sommes rapprochés de l'EUIT-UAB de Terrassa pour conduite des échanges entre formateurs autour de l'intégration de la recherche dans les études d'infirmier.

L'Estonie, la Lituanie et l'Estonie sont des partenaires plus récents, et l'attrait de nos étudiants pour ces pays est très fluctuant selon les années. Grâce à une mobilité de formation pour nos formateurs en 2019 à l'université VIKO de Vilnius, nous espérons renforcer les mobilités entre nos deux Institutions.

Finlande, Norvège, Danemark ont été ouverts à la demande de nos étudiants, et des échanges de formateurs avec l'University Collège Lillebaelt avec notre Institut à Nîmes et en visioconférence à Toulouse ont permis d'envisager une première mobilité d'un étudiant nîmois en 2019.

Certaines destinations sont moins demandées à ce jour, comme la Roumanie et nous renforçons un partenariat avec le Portugal. Enfin, des destinations régulières comme la Grèce ou Malte, se font dans le cadre d'échanges directs avec des établissements de soins.

Les motivations de nos étudiants pour choisir tel ou tel pays sont diverses : les retours d'expériences de nos étudiants donnent envie aux auditeurs des nouvelles promotions de partir à leur tour dans cette même destination : le pays est attractif, les modalités pratiques éprouvées.

Les étudiants arrivent avec un projet personnel : une destination vers laquelle ils envisagent de vivre après leur diplôme, un conjoint ressortissant ou travaillant dans ce pays, ou au contraire un historique de migration familiale, un choix linguistique sur l'anglais ou l'espagnol par exemple... Enfin, un projet professionnel, réaliser un stage dans une structure plus difficile à trouver en France, ou une méthode d'accompagnement social éprouvée.

Être à l'écoute des projets de nos étudiants, individualiser leur parcours de formation, nous contraint à respecter leurs choix, ce qui explique le nombre de partenariats signés vers lesquels les mobilités ne sont pas toujours régulières. De plus, nos partenariats ne sont souscrits en règle générale que pour 1 à 2 mobilités par an. Nous devons donc prévoir un nombre de destinations suffisant.

Cette diversité de partenaires ouvre des perspectives intéressantes pour la conduite d'autres projets prévus dans les programmes Erasmus+, et nous souhaiterions organiser à l'avenir des journées ou des semaines de formation/enseignement en réunissant plusieurs de nos partenaires autour d'une thématique professionnelle, pédagogique ou sociale.

Il ne faut pas négliger non plus la diversité de nos partenariats universitaires en Occitanie : les universités de Nîmes, Montpellier, Toulouse et Albi ont signé des conventions de partenariat pour accompagner l'universitarisation des professions sanitaires et sociales.

Le réseau des établissements transfrontaliers

Dans le cadre des programmes transfrontaliers, nous réalisons depuis trois ans des mobilités pour les élèves et apprentis aides-soignants en partenariat avec plusieurs écoles de la région et des établissements médico-sociaux espagnols, et envisageons de développer une reconnaissance des compétences acquises en accord avec le système européen de transfert de crédits pour l'enseignement et la formation professionnelle (European Credit system for Vocational Education and Training ECVET).

Le réseau des Maisons de l'Europe

Nous travaillons étroitement avec des Institutions locales comme les Maisons de l'Europe de Toulouse et de Nîmes, facilitant par exemple la mobilité de élèves aides-soignants en Allemagne, ou l'organisation de journées européennes à l'occasion de l'Erasmus Days.

Nous nous rapprochons aussi des réseaux de jumelage des communes de nos étudiants où de nos sites de formation. C'est de cette façon que s'est amorcé la première mobilité avec le Portugal lors d'un stage hors Erasmus (pour des raisons d'organisation sur l'ancien appel à projets)

Réseau des développeurs et activités de l'Agence Erasmus France

La responsable du Bureau des Relations Internationales, coordinatrice Erasmus est inscrite dans le réseau des développeurs, participe aux événements organisés par l'Agence : colloques, webinaires, et diffuse l'information au sein de l'Institut régional. Les abonnements aux parutions de l'Agence enrichissent nos réseaux sociaux, et sont vivement encouragés.

L'organisation et la mise en œuvre de la mobilité

Les freins à la mobilité, et les solutions possibles

Tous les étudiants ne sont pas candidats à une mobilité en Europe ou à l'international. Le manque de goût pour ce type d'activité, le manque de confiance en soi peuvent être évoqués. Nos apprenants sont âgés de 17 ans ½ à 50 ans révolus. Pour certains, la situation familiale, des enfants en bas-âge, freinent les projets. La difficulté linguistique reste un frein, même si nous mettons en œuvre plusieurs actions d'accompagnement. Enfin, la crainte de ne pas réussir leurs études, de ne pas valider les examens et l'acquisition des compétences sont des motifs parfois évoqués. Nos formations sont souvent très lourdes : 35h de stage ou de cours par semaine, et pour certains étudiants cela demande beaucoup d'efforts. En dernier lieu, pour ce qui concerne les stages à l'international notamment, les aspects financiers peuvent être prégnants.

Un travail d'accompagnement est réalisé, mais pour toucher le plus grand nombre, il est nécessaire de coupler plusieurs programmes, de proposer des mobilités virtuelles accompagnées de mobilités plus courtes. Enfin un gros effort d'appropriation linguistique est à poursuivre.

Des freins identiques peuvent être soulevés par les formateurs : vie familiale et enfants en bas-âge, manque d'assurance pour les plus jeunes dans leurs fonctions, et frein linguistique. C'est pourquoi l'organisation d'événements, de rencontres avec des formateurs étrangers sont envisagées lors de semaines, de séminaires, de colloques sur la région, ou encore d'échanges virtuels couplés à des échanges physiques.

Organisation interne à l'Institut

Pour faciliter et sécuriser la mise en œuvre des mobilités, un Bureau des relations Internationales a été créé depuis plusieurs années, joignable par mail de préférence. Une adresse mail dédiée a été créée : intl-irfss.mp@croix-rouge.fr. Le bureau est également joignable à travers le mail et le n° de téléphone de la responsable, indiqués dans tous les documents.

Le bureau se situe sur le site principal à Toulouse, et gère la stratégie et la coordination des projets internationaux pour les 2 IRFSS : Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Nous opérerons dès que possible la fusion entre les 2 entités de notre territoire, notre stratégie étant commune. Notre objectif est de construire un projet Erasmus+ cohérent et transversal entre les filières et les différents sites répartis sur la région.

La responsable du BRI, placée sous l'autorité de la directrice de l'Institut régional, a pour mission d'appliquer la stratégie de l'Institut, de développer sa participation aux programmes Erasmus+ et internationaux, de rédiger et assurer le suivi des projets européens et internationaux, de superviser la dissémination, et représenter l'Institut dans les instances nationales, régionales et européennes. Elle est présente aux Comité de direction et Comité de coordination de l'Institut.

Le bureau travaille en étroite collaboration avec les directeurs des filières de formation, les responsables pédagogiques et les équipes pédagogiques. L'Institut est certifié ISO 9001 comme l'ensemble de la filière formation de la Croix Rouge française depuis 2014, et engagé depuis 2017 dans une démarche de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO). C'est pourquoi la Responsable Qualité et le Responsable RSO sont associés aux travaux du BRI, ainsi que le Responsable Administratif et Financier.

Les représentants des associations étudiantes, les instances de la Vie étudiante sont également informées et sollicitées, notamment dans la promotion des questions de citoyenneté et d'inclusion, et comme forces de proposition. La responsable du BRI est secondée par une équipe :

- Une coordinatrice des projets de mobilité européenne et internationale pour le pôle sanitaire sur le site de Toulouse, pour laquelle une fiche de poste a été rédigée. Cadre de santé, formatrice, elle assume ce poste de coordination à 50% de son temps de travail. Elle coordonne l'ensemble des projets pour les infirmiers, les aides-soignants et les ambulanciers à Toulouse, Rodez et Montfaucon. La coordinatrice suit les projets des étudiants de la préparation de la mobilité au retour des étudiants, assure la relation avec les établissements d'envoi et d'accueil des étudiants, encadre et assure le suivi pédagogique et logistique des étudiants étrangers accueillis.
- Des formateurs référents sur le pôle sanitaire de Toulouse, volontaires dans chaque équipe de formateurs, assurent une mission d'accompagnement pédagogique des étudiants en mobilité, participent eux-mêmes à des mobilités de formation ou d'enseignement en Europe et à l'international
- Une correspondante mobilité en Europe et une correspondante mobilité internationale sur le site de Nîmes, qui travaillent en collaboration avec des formateurs référents des mobilités.
- Deux formateurs référents pour les formations sociales à Toulouse et à Albi

Pour les sept années à venir, nous avons pour objectifs :

- De rédiger les fiches de poste et de mission des différents participants aux projets de mobilité
- Rédiger le projet régional issu de la fusion effective dans les faits, sinon administrativement entre les deux principales entités
- Inscrire ce projet dans les projets de formation et le projet d'établissement de manière plus appuyée
- Réaliser une étude d'impacts, et développer une campagne de communication

Avant la mobilité

Présentation des opportunités aux apprenants et personnels

Les livrets d'accueil des apprenants et des salariés comportent un chapitre sur la mobilité européenne et internationale, de même que les sites Internet, ce qui permet un premier niveau d'informations.

Pour les étudiants :

- Le jour de la rentrée, au moment de l'accueil des étudiants par la direction de l'Institut et son équipe, sont introduites les possibilités d'effectuer les stages en mobilité, et la responsable du Bureau des relations internationales, comme la coordinatrice ou le/les référents sont présents
- Dans les premiers jours, la notion d'alternance stage/théorie est à nouveau expliquée, et rappelée l'opportunité de partie en Erasmus au cours de la formation, et/ ou à l'international, en fonction des cursus
- En fin de première année pour les cycles longs, ou à tout moment opportun et suffisant pour l'organisation de la mobilité, le projet est détaillé. Sont présents si possible la responsable du BRI, la coordinatrice ou le référent, ainsi qu'un représentant du Conseil Régional, ou à défaut un document de présentation.
- Une présentation de 2h environ permet de préciser le déroulement du projet, les aspects financiers et de sécurité, le volet pédagogique.
- Un planning du déroulement de l'action est alors soumis, et sont remis différents documents.
- Un espace de formation spécifique en ligne était présenté sur la plateforme de formation en ligne de l'Institut. A la suite du changement de version du logiciel, la ressource est en cours de « re-création » pour l'adapter à la nouvelle solution numérique.

Pour les formateurs :

Lors des réunions plénières conduites par la direction de l'Institut, les comités de direction ou de coordination, les réunions pédagogiques, la politique de l'Institut en matière de mobilité est réaffirmée et les projets ou retour d'expériences présentés.

Les formateurs impliqués dans des actions bénévoles au sein de la Croix-Rouge ou d'associations à visée humanitaire et de développement peuvent proposer des projets de mobilité s'ils le souhaitent. C'est ainsi que se poursuivent les mobilités au Vietnam à l'Institut de Nîmes.

Lorsque les directions nationales de la Croix-Rouge proposent un projet, ou lorsque ce projet est développé en région, les formateurs sont informés et invités à y participer.

Critères de sélection des participants

Un Guide de la recevabilité des projets et de suivi des étudiants a été élaboré, avec quelques variantes selon les formations ou les projets. Des critères de sélection d'ordre pédagogique, non discriminants ont été définis et sont présentés aux étudiants.

Sont évaluées leurs capacités à être autonomes et impliqués dans l'élaboration et la future mise en œuvre du projet de mobilité, à s'adapter à un contexte socioculturel et environnemental différent, à valider les unités d'enseignement, à progresser dans l'acquisition des compétences et des activités propres à leur future profession

Les étudiants rédigent leur projet et se présentent devant un jury de trois personnes, composé selon les cas de formateurs, de la responsable pédagogique, d'un représentant d'association, etc... un échange dans la langue du pays peut être inclus sur ce temps de présentation.

Une grille de critères a été élaborée qui sera remplie par le jury au fur et à mesure de l'échange avec l'étudiant. Cette grille sera complétée au regard des résultats scolaires, des évaluations de leur comportement en stage pour mesurer leur maturité.

A l'issue de la délibération du jury, la réponse est rarement négative, mais peut s'accompagner d'une demande de complément du dossier de projet, de recommandations concernant l'atteinte de résultats scolaires, etc...

Si le/la candidat-candidate au départ présente une particularité au niveau de sa santé, un handicap éventuel, un avis du médecin traitant et des conseils sanitaires peuvent être préconisés. Des solutions spécifiques seront présentées et notamment la possibilité d'un soutien financier pour besoins spécifiques.

Concernant le budget d'une mobilité, nous présentons aux étudiants l'ensemble des prestations possibles : la bourse Erasmus, le soutien financier du Conseil Régional (forfait transport, aide spécifique pour l'international), les aides destinées aux étudiants boursiers. Nous leur présentons toutes les astuces possibles pour obtenir des finances, et les accompagnons dans leurs démarches si besoin. L'INSTITUT prend en charge les frais de vaccination pour les étudiants en mobilité internationale. L'Association des étudiants infirmiers de l'IFSI de Toulouse organise des événements pour soutenir leurs collègues, et les formateurs sont les premiers clients de toutes les tombolas et ventes de petit-déjeuner au sein de l'Institut.

Pour les formateurs, les critères de mobilité ne sont pas rédigés à ce jour. Comme pour toutes les missions complémentaires à l'enseignement, les formateurs se portent volontaires et s'accordent en équipe. Sont retenus comme critères par les directeurs d'établissement et selon le type de mobilité : une compétence spécifique dans un domaine ou en pédagogie, et l'organisation du travail. La maîtrise d'une langue étrangère, notamment l'anglais peut être un frein à la participation des formateurs. Selon les projets, des formations de l'intégralité de l'équipe en espagnol par exemple ont été organisées et financées par l'Institut, qui encourage les formateurs à suivre des formations linguistiques.

Montage des projets

Dès que l'étudiant manifeste son désir de partir il est suivi par la coordinatrice ou le référent. Un récapitulatif des documents administratifs à fournir ou actions à réaliser, ainsi qu'un calendrier est remis.

Un temps de formation et d'échanges concernant la sécurité, la confrontation socioculturelle, les conflits de valeurs... est organisé en amont de la mobilité et au retour. Ce temps de formation peut être en coanimation avec une psychologue et présenté par un salarié de l'Institut qui assume également comme bénévole la fonction de Conseiller Technique Opérationnel (et forme également les CTO).

Plusieurs rencontres sont prévues, et à tout moment à la demande des étudiants. Si besoin, la responsable du BRI interviendra pour accompagner les démarches auprès de partenaires, des instances décisionnaires, ou rassurer les étudiants.

Son référent l'accompagne dans la rédaction et le montage du projet, qui doit comporter ses motivations, les objectifs d'apprentissage poursuivis, son niveau d'information sur le pays, la politique sociale et de santé, la formation et l'exercice professionnel. Des éléments d'information sur les modalités pratiques : transport, séjour, budget, assurances ... sont exigés.

Les étudiants conduisent leurs relations avec les établissements d'accueil, leurs accompagnants en relation étroite avec le référent. Cependant, pour développer des capacités d'autonomie, nous intervenons en soutien mais leur laissons les initiatives.

Une fois le projet validé et la mobilité construite avec les partenaires, deux mois avant le départ au minimum, le dossier est déposé auprès du Consortium, et l'étudiant inscrit sur Mobility Tool et la plateforme OLS.

Pendant la mobilité

Un suivi pédagogique étroit est mis en place.

Sur le plan de la sécurité : ils nous informent dès leur arrivée, et nous adresse des messages toutes les semaines. Ils partent avec un numéro à joindre et une adresse mail et WhatsApp 24/24.

Des activités pédagogiques en ligne sont réalisées grâce à la plateforme de formation en ligne : présentation de projets, analyse de pratiques professionnelles, enseignement clinique etc... en présence ou non des référents professionnels sur place, et en visioconférence.

Tous les documents d'évaluation de leur stage, traduits en anglais et en espagnol, sont remis aux personnels d'encadrement et pédagogiques sur place.

Pour les mobilités à l'international, les règles sont les mêmes, mais peuvent prendre des aspects différents en fonction de l'accessibilité à un réseau numérique par exemple.

Après la mobilité

Au retour de stage, les étudiants ont l'obligation de rendre compte de leur expérience devant leur promotion et devant les promotions suivantes.

Un guide de réalisation de ce retour d'expérience est fourni et les attentes pédagogiques sont posées. Présentation avec un diaporama, des vidéos, mais aussi spécialités locales, partage convivial sont de mise et très apprécié par tous.

Pour les participants c'est une première occasion de prendre du recul concernant leur expérience. Dans le cadre d'un stage international, et notamment à visée humanitaire, un debriefing en présence d'une psychologue est organisé.

Nous sollicitons nos étudiants après leurs études pour venir témoigner de leurs expériences de mobilité par exemple lors des journées Portes Ouvertes.

Les stages effectués dans leur cursus de formation bénéficient de la reconnaissance des ECTS prévus dans leur référentiel. Les documents Europass et le supplément au diplôme lui sont remis.

Protection et sécurité

Tous les étudiants et personnels en mobilité internationale doivent suivre en ligne le programme de formation « Stay Safe – Sécurité personnelle » de la Fédération internationale de la Croix-Rouge. Les sociétés nationales et locales de la fédération du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge sont informées de la présence de nos étudiants dans leur pays.

Les participants doivent s'inscrire sur l'espace Ariane de France Diplomatie, et consulter régulièrement la fiche « Conseil aux voyageurs ». Les étudiants savent qu'un départ peut être annulé à tout moment au regard de risques sanitaires ou politiques. Il a pu arriver que nous puissions modifier très peu de temps auparavant un départ, mais le risque d'annulation est présenté de façon claire aux candidats.

Une fiche administrative reprend tous les éléments de sécurité : personnes de contact, adresse sur place, référent pédagogique, de stage, etc... Cette fiche est adressée à la Délégation nationale à la formation, ce qui permet en cas de rapatriement ou d'incident grave de faire intervenir rapidement nos correspondants du mouvement international Croix-Rouge/Croissant-Rouge sur place.

Nous demandons à nos étudiants de souscrire une assurance complémentaire d'annulation de voyage et de vol qui couvre le cas de force majeure ou l'annulation pour raison pédagogique inconnue avant la décision de départ. Ce qui permet de couvrir le risque d'annulation consécutif à un échec scolaire invalidant l'autorisation de départ (cas exceptionnel mais à envisager).

La Croix-Rouge d'une part et l'Institut d'autre part couvrent les risques liés au déplacement et au stage en souscrivant à une assurance professionnelle spécifique, qui couvre aussi bien les stages en France qu'à l'étranger.

Ainsi nos candidats à la mobilité, étudiants ou personnels, sont couverts :

- Par une assurance voyage et un complément assurantiel
- Par une assurance responsabilité civile
- Pour les accidents et maladies graves (avec une attention particulière pour les stages en Amérique du Nord) et le décès
- Par une assurance rapatriement

Pour les éléments qui sont du ressort des participants, ils doivent nous fournir les justificatifs

Il leur est demandé de fournir la preuve de leur demande de :

- Carte européenne d'assurance maladie
- Document CERFA concernant les soins médicaux à l'étranger
- La liste des vaccinations recommandées le cas échéant par le service des maladies infectieuses
- L'ordonnance de traitement antipaludéen
- Les personnels en mobilité partent avec un Ordre de Mission officielle et la couverture assurantielle qui y est liée.

Le multilinguisme

La maîtrise d'une, ou plusieurs, langue étrangère est essentielle au développement d'un espace européen d'échanges. C'est pourquoi l'Institut accompagne étudiants et formateurs pour développer leurs compétences.

Les étudiants bénéficient de l'inscription sur la plateforme de soutien linguistique en ligne d'Erasmus, réalisent les tests de niveau avant et au retour de mobilité. Ils peuvent être inscrits sur les cours proposés par la plateforme, selon leur niveau.

Nous demandons que nos étudiants sortants et entrants maîtrisent si possible le niveau B2, mais ce critère n'est pas discriminant, il est indicatif. En effet, nos professions amènent les étudiants en contact étroit, voire intime avec des patients ou des usagers, et ce niveau de critère permet d'attirer l'attention des candidats, il se veut incitatif pour se former dans la maîtrise de la langue française ou anglaise, voire espagnole.

Il est fréquent que le niveau de performance au retour de la mobilité ne soit pas meilleur. En effet, la progression s'est faite non sur le langage courant, mais du langage technique, une meilleure fluidité à l'oral et une prise de confiance dans les échanges. Tous ces progrès sont difficilement quantifiables sur un test en ligne.

Nous organisons avec l'appui de la Maison de l'Europe, ou d'intervenants extérieurs des séquences d'apprentissage ou de renforcement linguistique, pour les étudiants comme pour les formateurs. Par exemple l'espagnol dans le cadre des mobilités transfrontalières, l'allemand pour des mobilités d'aides-soignants.

L'Institut encourage les formateurs à inscrire sur leur plan de formation le renforcement linguistique.

Nous escomptons que le développement de mobilité mixte entraîne la réassurance des formateurs et des personnels.

Objectifs pour les années à venir

- Reconstruire l'espace en ligne d'accompagnement au projet de mobilité sur la plateforme de l'Institut. Ce projet est entamé et fait l'objet du projet de stage de Master d'une formatrice de l'Institut
- Multiplier les opportunités d'ouverture internationale pour nos apprenants en proposant des mobilités virtuelles, et organisant des rencontres internationales
- Développer un réseau d'anciens élèves afin de promouvoir plus efficacement la mobilité auprès des nouveaux apprenants
- Renforcer la maîtrise linguistique
- Développer l'inclusion des publics fragiles ou plus en difficulté en développant des mobilités mixtes, et des mobilités à destination des apprentis et des publics en réinsertion

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement ?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

L'ouverture internationale est envisagée comme un facteur différenciant de notre filière de formation, inscrite comme telle dans nos dossiers d'agrèments, nos programmes de formation et les projets d'établissements.

L'attractivité de nos centres de formation est directement liée à l'image d'ouverture et d'action internationale de la Croix-Rouge. C'est un argument mis en avant par les étudiants qui choisissent nos centres de formation.

De même, nos partenaires Institutionnels sont attentifs à cette diversité d'approches dans nos formations, notre capacité d'adaptation et de réponse à de nouveaux projets, d'inscription dans les politiques régionales d'inclusion par exemple, et dans une approche innovante, incluant une offre numérique.

Nous travaillerons nos objectifs selon la méthode SMART, à savoir des objectifs Spécifiques, Mesurables, Acceptables et Ambitieux, Réalistes, Temporellement définis. Pour mettre en place une méthodologie de mesure d'impacts, c'est à dire nous assurer que nos activités ont produit un ensemble de changements significatifs et durables, nous travaillerons sur différents groupes cibles participant à la mobilité.

Impact sur les participants

L'opportunité de participer à une mobilité présente des effets positifs majeurs sur les participants.

La Croix-Rouge a engagé un projet d'étude d'impact de ses activités, qui nous donnera accès à des outils complémentaires de mesure.

Pour nos étudiants :

- Renforcement des apprentissages par la confrontation à un système social et sanitaire, une culture et un contexte professionnel différents
- Développement de l'autonomie, de la responsabilité, de l'adaptabilité, de l'esprit d'initiative et de l'estime de soi qui deviendront des atouts dans l'inclusion sociale, professionnelle et économique
- Ouverture culturelle, meilleure connaissance de l'Europe
- Renforcement des compétences linguistiques

Nous souhaitons former des professionnels rigoureux, qui privilégient une prise en charge holistique prenant en considération l'être humain dans toutes ses dimensions. L'apport d'une mobilité européenne ou internationale est indéniable sur la prise de conscience des besoins, des attentes des usagers, des disparités sociales et économiques, et entraîne une prise de recul sur les pratiques professionnelles.

Pour mesurer l'impact sur nos étudiants, nous prévoyons d'utiliser des questionnaires reprenant les éléments suivants

- Acquisition de nouvelles connaissances et compétences professionnelles
- Amélioration des compétences transversales et affirmation de soi

- Impact sur la possibilité d'exercer à l'international ou en Europe
- Impact sur l'employabilité
- Renforcement du sentiment d'appartenance à l'Europe

L'amélioration des compétences linguistiques sera évaluée à partir de la plateforme OLS, mais également en demandant aux étudiants de situer leurs acquis sur une échelle de valeur et de l'argumenter.

Nous souhaitons également constituer un répertoire d'anciens étudiants, afin de mesurer à distance l'impact de la mobilité sur leur vie professionnelle et de citoyen.

Une analyse qualitative des questionnaires permettra de mettre en perspective les réponses.

Des témoignages et des interviews pourront être utilisés, notamment pour mesurer l'impact de nouvelles actions de mobilité.

Des entretiens avec les employeurs permettraient de mesurer l'impact des mobilités sur l'employabilité des étudiants. Nous sommes dans un secteur d'emploi où le taux d'insertion professionnel est particulièrement élevé, ce qui ne rend pas pertinent cette donnée.

Pour nos formateurs

- Renforcement du réseau de coopération entre professionnels, avec les entreprises et lieux de stage, ...
- Amélioration des compétences linguistiques
- Amélioration ou évolution des pratiques pédagogiques
- Capacité à introduire une dimension internationale dans leur enseignement

Pour mesurer l'impact sur les personnels, nous utiliserons des questionnaires et des entretiens :

- Au retour des mobilités de formation et d'enseignement
- Pour mesurer l'impact de leur accompagnement des apprenants en mobilité, tous les 2 ans

Impact sur l'établissement

Les impacts attendus pour l'Institut :

- Renforcer l'attractivité de nos formations et de nos Instituts
- Développer l'égalité d'accès à la mobilité pour l'ensemble des formations et des étudiants
- Développer les actions du programme Erasmus+
- Développer la coopération internationale
- Améliorer la collaboration et l'interdisciplinarité au sein de l'Institut
- Renforcer les liens avec le secteur de l'entreprise et le marché de l'emploi
- Participer au développement des pays partenaires qui accueillent et participent à la formation de nos étudiants

Pour mesurer l'atteinte de nos objectifs et leur retentissement sur la modernisation et la notoriété de l'Institut, nous nous appuierons sur les données suivantes :

- Suivi annuel du nombre de mobilités entrantes et sortantes
- Suivi annuel des partenariats et des collaborations
- Nombre d'inscriptions aux formations
- Suivi de la mise en place des nouveaux projets de mobilité (par formation, par niveau de formation, suivi du profil des apprenants, interdisciplinarité)
- Dépôt d'un projet de partenariat stratégique tous les 2 à 3 ans
- Dépôt de 2 projets de mobilité de crédits sur 7 ans
- Suivi qualitatif et diversification des partenaires dans les projets Erasmus+

Impact au niveau local, régional, national et/ou international

- Renforcement des partenariats entre Instituts de formation de la région Occitanie
- Création de référentiels de reconnaissance des compétences acquises en mobilité (ECVET pour les mobilités aides-soignantes par exemple)
- Renforcement des partenariats en Europe et à l'international

Pour cela nous nous appuierons sur l'analyse qualitative des projets conduits pendant les sept années à venir.

Durabilité et pérennité

La diffusion et l'analyse de nos résultats permettra à l'Institut de se projeter dans de nouveaux projets, d'affiner les objectifs poursuivis.

Les créations intellectuelles et ressources créées à l'occasion de la participation aux programmes Erasmus+ seront en accès libres et sous format numérique.

Les études d'impact, les échanges de bonne pratique seront diffusés au sein des consortia auxquels nous adhérons, du réseau des référents mobilité de la Croix-Rouge.

La plateforme de résultats des projets Erasmus+, le site Internet de l'Institut, ou encore des supports de communication variés (presse, colloques, etc.) pourront être des lieux de diffusion des bonnes pratiques assurant la durabilité et la pérennité des actions.

Calendrier indicatif ci-dessous

IRFSS Occitanie Croix-Rouge française								
Calendrier indicatif d'atteinte des objectifs ECHE 2021-2027								
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Mobilité de stage Erasmus	15%	15%	20%	20%	20%	20%	20%	20%
Mobilité de stage International	15%	15%	20%	20%	20%	20%	20%	20%
Mobilité d'études	0%	5%	5%	5%	5%	10%	10%	10%
Mobilité mixte	0%	20%	20%	25%	25%	30%	30%	30%
Total mobilité enseignement supérieur								80%
Mobilité Apprentis	0%	50%	50%	50%	50%	50%	55%	55%
Mobilité Transfrontalière	5%	5%	10%	10%	10%	15%	15%	15%
Total mobilité formation professionnelle								70%
Mobilité publics éloignés	0%	10%	10%	15%	15%	20%	20%	25%
Mobilité du personnel	10%	15%	15%	20%	20%	25%	25%	30%
Partenariat stratégique	Candidature		Candidature					
Mobilité de crédits	Candidature			Candidature				

2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

L'ensemble de nos formations s'appuie sur un socle de valeurs inscrites dans les 7 principes fondamentaux de la Croix-Rouge : Humanité, Impartialité, Neutralité, Indépendance, Volontariat, Unité, Universalité, en parfaite adéquation avec les valeurs de l'Union Européenne définies dans l'article 2 du Traité sur l'Union Européenne.

Dans l'ensemble de ses engagements l'Institut s'inscrit dans la promotion de tous, et notamment des personnes fragiles ou avec moins d'opportunités.

L'accès à nos formations

Nos promotions d'étudiants infirmiers et assistants sociaux ont accès à la formation par la voie de Parcoursup. Historiquement, nos profils de promotion ont toujours été pluriels : l'âge de nos étudiants s'étire de 17,5 ans à 55 ans, les filières du baccalauréat sont diversifiées (générales, techniques et professionnelles). Les étudiants en reconversion professionnelle sont issus de professions diverses (agriculture, informatique, métiers sanitaires et sociaux, etc.), tandis que nombre d'étudiants ont suivi des cursus universitaires variés (droit, lettres, etc.). Cette diversité de profils, associés à une diversité socioéconomique et d'origines culturelles renforce les capacités d'écoute et d'adaptation de nos étudiants.

L'Institut s'inscrit également dans la formation des médecins étrangers ou des travailleurs sociaux extra-communautaires, en accord avec les instances régionales,

L'ouverture d'opportunités pour dépasser les difficultés éducatives, ou liées à un handicap

Nous privilégions une pédagogie active, participative et innovante (e-formation, simulation haute-fidélité, individualisation des parcours, VAE) pour faciliter l'accès aux formations, une formation tout au long de la vie et dépasser les appréhensions d'apprentissage liées à un passé scolaire chaotique.

L'Institut travaille en collaboration avec la filière handicap de la Croix-Rouge, et Croix-Rouge Insertion, mais aussi tous les acteurs régionaux pour faciliter l'accès à la formation de tous, et répond régulièrement à des appels d'offre émanant de groupements d'employeurs, de Pôle emploi, pour assurer des formations auprès de professionnels sans qualification, pour adapter les salariés à leur poste de travail, ou encore pour des demandeurs d'emploi.

L'ouverture d'opportunités pour dépasser les difficultés géographiques

Dans un souci de proximité entre formation et bassin d'emploi, l'Institut dispose en Occitanie de 7 sites de formation, associé à une reconnaissance des employeurs locaux qui nous permet de développer des formations adaptées.

Depuis plus de 6 ans maintenant l'Institut poursuit un partenariat rassemblant l'ensemble des instances du Département de Mayotte et d'Occitanie. Des étudiants mahorais sont inscrits dans nos formations d'assistants sociaux ou d'infirmiers sur nos sites de Toulouse, Nîmes et Albi. Leur cursus de formation et de stage sont adaptés, notamment à l'aide de la digitalisation de la formation, afin qu'ils puissent suivre leurs études en métropole, tout en acquérant une connaissance des spécificités sanitaires et sociales du territoire mahorais.

Nous nous appuyons sur une pédagogie qui intègre la digitalisation de la formation, encore renforcée par la crise actuelle du COVID-19, et permet de former à distance nos apprenants.

Non-discrimination et transparence de la sélection des candidats à la mobilité

Les critères de sélection des candidats s'appuient sur des guides rédigés et approuvés par les formateurs et la direction des établissements, à l'issue d'un travail de réflexion. Ce travail est réinterrogé régulièrement par l'équipe pédagogique.

Ces critères de sélection sont présentés aux candidats, qui peuvent à tout moment demander à interroger le jury ou les référents mobilité.

Aucun critère de discrimination n'est retenu. Dans nos formations, l'égalité entre les femmes et les hommes est renversé au profit des femmes, nos professions étant majoritairement féminines, mais en aucun cas le critère de genre n'est retenu pour sélectionner les candidats.

Les étudiants sont informés des modalités d'accompagnement complémentaires en cas de difficulté sociale, culturelle, de santé, etc... une réflexion est menée en commun avec l'ensemble des parties prenantes pour trouver des solutions envisageables, financières, d'organisation, etc.

La transparence dans la reconnaissance des compétences sera abordée plus loin.

Inclusion

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 – 11.02.2020

Avec l'appui du Conseil Régional et des aides financières qu'il met à disposition des programmes de mobilité Erasmus+ et internationaux, nous pouvons élargir l'accès à la mobilité des personnes présentant des obstacles économiques. L'Institut prend en charge les dépenses liées aux vaccinations si besoin, et s'engage avec les étudiants dans leur recherche de financement dans la mesure de ses capacités (organisation de ventes sur site, promotion des associations étudiantes, etc.).

Pour faciliter l'accès du plus grand nombre aux programmes de mobilité nous poursuivons les objectifs suivants :

- Mettre en place la mobilité virtuelle pour créer des espaces de partage de pratiques à l'échelle européenne.
- Développer les mobilités des apprentis, et des formations de niveau 3 et 4 du Cadre européen des compétences
- Favoriser l'inclusion sociale et économiques des personnes handicapées : le projet de partenariat stratégique déposé en 2020 poursuit cet objectif pour les personnes présentant un trouble de la sphère autistique. Ce type de projet aura vocation à être étendu à d'autres secteurs du handicap et de l'exclusion
- Amener le public éloigné de l'emploi (Formations préqualifiantes, acquisitions des savoirs de base, migrants) ou en situation de vulnérabilité vers la mobilité, afin qu'ils puissent développer notamment leur estime de soi, leurs compétences sociales et communicationnelles

Veillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne²

L'Institut souhaite faire bénéficier les apprenants en mobilité de la digitalisation de la gestion des mobilités. C'est pourquoi, nous suivons avec intérêt le déploiement de cette initiative par l'Europe.

A l'heure actuelle, les mobilités de nos apprenants, gérées par les consortia ne sont pas encore destinées à intégrer ce programme. Mais nous participons aux webinaires d'information et présentons le projet aux référents. Nous suivons au sein du consortium l'évolution de la solution, et nous nous informons auprès des référents qui gèrent eux-mêmes les mobilités de la mise en application.

Nous informons nos étudiants au sujet de l'application mobile Erasmus+ et nous les encourageons à l'installer sur leur mobile, de même que l'application OLS.

L'initiative Erasmus Without Paper (EWP) entre dans la ligne politique environnementale de l'Institut et de la Croix-Rouge dans son ensemble.

En nous appuyant sur le calendrier de mise en place, nous envisageons les actions suivantes :

- Automne 2020 : Création d'un compte sur Erasmus Dashboard pour notre établissement
- Automne-Hiver 2020 : Renouvellement de nos accords interinstitutionnels de manière dématérialisée grâce à l'Inter-Institutional Agreement Manager (IIAM) (après l'obtention des résultats de la charte ECHE)
- Rentrée 2021 : Délivrance de cartes d'étudiant européennes, en partenariat avec nos universités de rattachement : nous avons des conventions avec plusieurs universités : Toulouse III, Toulouse II, Université Champollion (Albi), Université de Médecine de Montpellier et Nîmes. Nous avons débuté un rapprochement avec les services dédiés, afin de connaître leur avancement et l'organisation mise en place. Nous travaillons en étroite collaboration avec le consortium régional sur ce point.
- Année 2022-2023 : Selon ce qui sera applicable aux consortia, nous nominerons nos étudiants en mobilité, via le module « sélection et affectation des étudiants Erasmus »
- Année 2023-2024 : Selon ce qui sera applicable aux consortia, utilisation du module « relevés de notes »

Veillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

L'Institut s'est engagé depuis 2017 dans le cadre de la Responsabilité Sociale des Organisations RSO, à avoir un impact positif sur la société, à respecter l'environnement tout en étant économiquement viable. Un équilibre qu'elle construit avec l'aide de ses parties prenantes, c'est à dire ses collaborateurs, ses clients, ses fournisseurs, ou les acteurs du territoire...

² https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr

Nous participons au Trophées RSO organisé par la Croix-Rouge, nous avons été lauréat du prix AgilT (Agir Local Toulouse) et participons activement à de nombreuses actions en partenariat avec les collectivités locales les entreprises sur la région.

Plusieurs actions ont déjà été initiées, à travers les écogestes :

- Recyclage du papier et usage de papier recyclé
- Impressions vertes et limitations des impressions
- Recyclage des canettes, mégots, sur les sites
- Mise en valeur de l'environnement (espaces verts, espaces de détente, jardins aromatiques, nichoirs...)
- Encouragement aux modes de déplacement verts : covoiturage, bicyclette, transports en commun, etc...

Ces gestes sont présentés aux étudiants en mobilité entrante. Si les étudiants entrants sont présents lors de la réalisation de campagnes spécifiques (mois sans tabac, etc.), ils sont invités à participer à ces activités.

Lors des journées Portes ouvertes, nous présentons les possibilités de transport en commun, nous avons un accord avec la société de transport de l'agglomération notamment pour maintenir un arrêt de bus devant ou à proximité de nos instituts lorsque c'est possible. Nous assurons la promotion du covoiturage, et participons à la réflexion sur les plans de déplacements en vélos dans le quartier.

Les modes de transport à faible impact environnemental seront privilégiés lors des mobilités et pourront bénéficier d'une aide financière complémentaire.

Veillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

La Croix-Rouge française ce sont aussi 56 000 bénévoles, dont certains sont aussi des salariées de l'Institut.

De la même manière, nous participons à l'accueil de personnes en situation de handicap pendant les Duoday, encourageant ainsi l'ouverture envers les personnes différentes. Cette exemplarité se poursuit dans notre engagement dans le programme Option Croix-Rouge destiné aux lycéens des quartiers prioritaires et qui a pour but de poser les fondements d'une société plus juste, plus humaine, leur transmettre des valeurs de citoyenneté et de solidarité. Ce programme est déployé dans le cadre de la Démarche Développement Durable (E3D) de l'Académie de Toulouse et du PAQTE, et de l'Académie de Montpellier, pour poser les fondements d'une société plus juste, plus humaine, transmettre des valeurs de citoyenneté et de solidarité auprès des lycéens des quartiers prioritaires.

Dès leur entrée en formation, nous proposons aux apprenants de participer aux activités bénévoles et plusieurs s'y engagent, et de manière majeure pendant ce temps de crise sanitaire.

Dans la droite ligne de cet engagement, notre objectif est de faire émerger un sentiment d'identité européenne, et de citoyenneté active à travers les programmes de mobilité.

Les entretiens menés auprès d'anciens étudiants Erasmus montrent que la confrontation à un milieu étranger et la rencontre avec d'autres individus culturellement différents amène les jeunes à la fois à aiguïser leur perception de soi et à ouvrir leur identité à une pluralité de sentiments d'appartenance, dont l'identité européenne, sans que cette dernière soit exclusive (Close, 2011). [Caroline Close, a analysé l'expérience d'étudiants belges francophones ayant séjourné à l'étranger en 2002 et 2005 dans le cadre du programme Erasmus en les interrogeant en 2010.]

Nos étudiants développent en formation plusieurs sentiments d'appartenance, dont l'appartenance à un milieu professionnel. Nous avons pu remarquer combien une expérience de mobilité ancrerait à la fois l'apprentissage technique et la confiance en ses propres capacités, doublés du sentiment d'appartenir à un système de santé, à une profession dont la définition, les compétences et conditions d'exercices étaient spécifiques.

La base d'une citoyenneté active suppose une relation équilibrée entre le citoyen et ses groupes d'appartenance. Pour construire cet équilibre, une réponse éthique, fondée sur le respect mutuel et la solidarité s'impose.

Les établissements de formation, les associations constituent des lieux de socialisation et d'acquisition des compétences et d'expérimentation d'une citoyenneté active, politique, sociale, culturelle et économique.

Pour exemple, nos étudiants participent, comme leurs formateurs à plusieurs actions comme : Parcours du cœur, Action contre la faim, Octobre Rose, Journées de sensibilisation à l'insuffisance cardiaque et au diabète, au Défi Plasma, etc.

Nous collaborons avec la filière de lutte contre les exclusions de la Croix-Rouge pour le soutien aux populations vulnérables (maraudes, participation au SAMU social).

Dans le cadre de nos activités RSO nous organisons le Mois sans tabac, un soutien à l'adoption d'un équilibre alimentaire avec l'appui d'une diététicienne, des ateliers comme l'atelier de fabrication de cosmétiques verts...

La formation en soins infirmiers prévoit la participation de nos étudiants au Service Sanitaire, qui renforce l'engagement citoyen via les actions de prévention mises en place pour différents publics (maternelles, écoles

primaires, collèges, lycées, université, salariés, Maisons de santé, EHPAD) en équipe multidisciplinaire médicale et paramédicale.

Nous réfléchissons à développer également les points suivants :

1. L'accueil par les étudiants des participants aux mobilités entrantes et implication des associations et des représentants des étudiants dans cet accueil

Actions à développer :

- Informer les étudiants et les associations des mobilités entrantes
 - Développer le mentorat en stage ou en cours. Nous nous efforçons de placer les étudiants entrants sur des lieux de stage avec nos propres étudiants, ce qui permet un accompagnement entre pairs
 - Proposer des opérations de parrainage : informer nos étudiants sur les dispositifs de parrainage des étudiants étrangers proposés par les associations étudiantes. Nos étudiants sont inscrits dans de tels projets entre promotion, et nous pourrions envisager avec eux son extension auprès des étudiants Erasmus
 - Organiser une soirée Institutionnelle entre étudiants entrants, formateurs référents et étudiants français. Lorsque cela est possible, nous le mettons en place, notamment à l'accueil de plusieurs étudiants européens
 - A plusieurs reprises nous avons sollicités les étudiants pour accueillir à leur domicile les participants entrants. Ce fut le cas avec succès pendant les 4 années d'échanges avec le Maroc, et pour certains de nos étudiants européens
2. Information / documentation sur l'Europe
 - Nous mettons à disposition dans les Centres de Documentation et d'Information de nos sites, de la documentation, en partenariat avec les Maisons de l'Europe, sur les Institutions européennes, les programmes de développement, l'Europe économique, politique et sociale
 - Les journées Erasmus Day sont également l'occasion de diffusion de l'information
 3. Participation de nos étudiants aux activités de dissémination
 - Journées Portes ouvertes : participation de nos étudiants et de nos anciens étudiants à la tenue d'un stand spécifique sur les mobilités européennes et internationales
 - Participation de nos étudiants à des salons, des journées d'information sur les formations, avec un volet mobilité européenne
 4. Création d'événements permettant l'information sur les instances européennes
 - Les journées Erasmus Days : activités autour des mobilités, de la connaissance de l'Europe
 - Organisation de journées de retour d'expériences de mobilité
 - Organisation de journée ou de semaine dites « internationales » au sein de notre Institut.
 - Participation à des échanges virtuels

Objectifs pour les années à venir

- Participer aux journées Erasmus Days chaque année
- Construire avec les représentants d'étudiants un projet d'accueil de nos étudiants étrangers
- Développer des partages virtuels entre étudiants français et européens
- Organiser dans les sept années à venir au moins 2 colloques autour de la mobilité et de l'Europe dans nos professions sanitaires et sociales

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veuillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Notre objectif : valider les ECTS des étudiants et reconnaître la mobilité du personnel dans le développement professionnel.

Validation des ECTS

Les formations d'infirmiers et d'assistants de service social sont validées par 180 ECTS depuis la réforme de leurs programmes de formation, incluant une universitarisation et l'acquisition de la licence ou du grade de licence, par le conventionnement entre les Instituts de formation et des universités.

Depuis la création des mobilités Erasmus dans notre Institut, les étudiants bénéficient de la reconnaissance automatique des crédits obtenus pendant une période de mobilité.

- Pour les mobilités sortantes : nos étudiantes partent avec un dossier traduit en anglais ou en espagnol de présentation de leur formation, les compétences et gestes techniques le cas échéant à acquérir, les feuilles d'évaluation et le nombre d'ECTS validé par leur période de mobilité, et inscrites dans leur contrat pédagogique ou de stage
- Pour les mobilités entrantes : nous demandons les modalités de suivi et d'évaluation et accordons si cela nous est demandé les ECTS prévus par le programme de formation

Europass

- Nous délivrons à nos étudiants le supplément au diplôme Europass, et les documents d'Europass Mobilité
- Nous incitons nos étudiants à utiliser le service Europass
- Nous demandons un CV Europass pour monter leur dossier de mobilité

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 – 11.02.2020

- Nous leur présentons l'intérêt de ce service et les incitons à l'utiliser
- Nous présentons aux étudiants le portail Eurès de l'emploi européen, de même que les services de la Carte Professionnelle Européenne (EPC)
- Nos objectifs pour les sept années à venir
- Inciter à l'utilisation des services Europass l'ensemble de nos apprenants
 - Proposer les Europass mobilité pour les projets hors Europe et les mobilités ne relevant pas de l'enseignement supérieur
 - Renforcer la définition et la validation des compétences acquises en mobilité

Veillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:

La mobilité du personnel est inscrite dans la politique Institutionnelle et notre objectif est de reconnaître la mobilité du personnel comme élément de développement professionnel.

Les objectifs poursuivis :

- Professionnaliser l'accompagnement des étudiants et apprenants en mobilité pour assurer la pérennité des actions
- Renforcer la connaissance et la maîtrise des procédures et moyens logistiques, didactiques de la mobilité
- Renforcer la dimension recherche de nos formations, par les échanges avec des partenaires européens, les échanges de pratiques
- Intégrer des groupes de travail sur l'élaboration des acquis d'apprentissage en mobilité, et des titres d'exercice européens (en lien avec les Institutions de l'Etat)
- Développer les compétences linguistiques pour renforcer l'apprentissage de nos étudiants, mais aussi les capacités de nos formateurs à réaliser des enseignements en anglais notamment, ou des interventions dans des colloques internationaux
- Développer l'intérêt pour l'espace professionnel européen et international, et l'inscription dans les organismes et associations tels que le Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIEF), Le Conseil International des Infirmières (CII), European Federation of Nurses Associations (EFN), Association européenne des écoles de travail social.

Les mobilités du personnel font l'objet d'un retour d'expérience au profit de l'ensemble des équipes, tant sur le plan personnel que professionnel. Les personnels en mobilité peuvent mettre en place une forme de suivi le temps de leur mission grâce à la plateforme de formation en ligne, ce qui permet à l'ensemble de l'équipe de bénéficier et participer à l'expérience, sous forme de forum, carnet de mobilité, etc.

L'exemplarité de ces mobilités entraîne le désir de partir.

Le frein majeur restant la crainte face à l'usage de la langue anglaise, des formations sont organisées pour soutenir cette compétence.

La validation des mobilités se fait au travers des services d'Europass, et les documents sont inclus dans le dossier administratif. Cette ouverture et cette implication pourront être valorisés dans le cadre des entretiens professionnels annuels. La mobilité et l'implication dans les projets européens et internationaux font l'objet d'objectifs posés lors de ces entretiens et évalués, et peuvent être valorisés lors des demandes d'évolutions professionnelles

2.3. A des fins de visibilité

Veillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

La promotion des activités soutenues par le programme Erasmus+ se fait par plusieurs canaux :

1. Diffusion interne

Les activités de mobilité sont relayées sur les différents supports interne à l'Institut, comme :

- Les écrans dynamiques dans les halls diffusent régulièrement des informations sur les mobilités
 - La newsletter interne dont la parution est trimestrielle
 - Une plaque Erasmus est apposée dans nos sites
 - Des documents, photos, livres photos, sont exposés dans les centres de documentation de Toulouse et Nîmes
 - Des concours photos, et animations auprès de nos étudiants (par exemple en 2018, un concours photos a été proposé, exposé sur le site et a généré un suivi sur les réseaux sociaux important)
- #### 2. Diffusion externe
- Interne à la Croix-Rouge
- Des articles sont publiés sur les différents supports de communication de la Croix-Rouge (Revue Agir, Intranet et newsletter, etc.)

- Dans le cadre des réunions nationales de référents mobilités où tous les IRFSS sont représentés Externe
 - Site Internet et Réseaux sociaux : le site Internet de l'IRFSS <https://irfss-occitanie.croix-rouge.fr/> comporte une page dédiée à la mobilité et un affichage en page d'accueil. La déclaration de politique Erasmus+ est hébergée sur la page <https://irfss-occitanie.croix-rouge.fr/Mobilite-Internationale/Projet-ERASMUS> Nos pages Facebook et Instagram relaient les informations de l'Agence nationale Erasmus France et nos activités dans le cadre du programme
 - Presse régionale ou professionnelle : nous rédigeons des articles relatant nos activités et la mobilité de nos étudiants sur les journaux régionaux (la Dépêche, Midi-Libre, Objectif Gard, par exemple), et les revues professionnelles papier ou en ligne.
 - Nous organisons des journées comme les journées Erasmus Days qui permettent de valoriser et diffuser les actions du Programme Erasmus+
 - Les journées Portes ouvertes, les salons étudiants, de l'emploi, nous permettent de faire connaître nos offres de mobilité, et nous avons édités une plaquette dédiée à la mobilité et un Kakemono (ou Roll-on) spécifique
 - Nos étudiants participent à la promotion en témoignant pour enrichir des supports comme en 2019 pour une plaquette éditée par la Région Occitanie
- Nos objectifs pour les années à venir :
- Diffuser plus largement notre activité sur la plateforme EPALÉ
 - Rédiger une stratégie de communication propre à la mobilité, en lien avec le Pôle Communication de l'IRFSS et le BRI
 - Améliorer la visibilité sur le site Internet de l'IRFSS

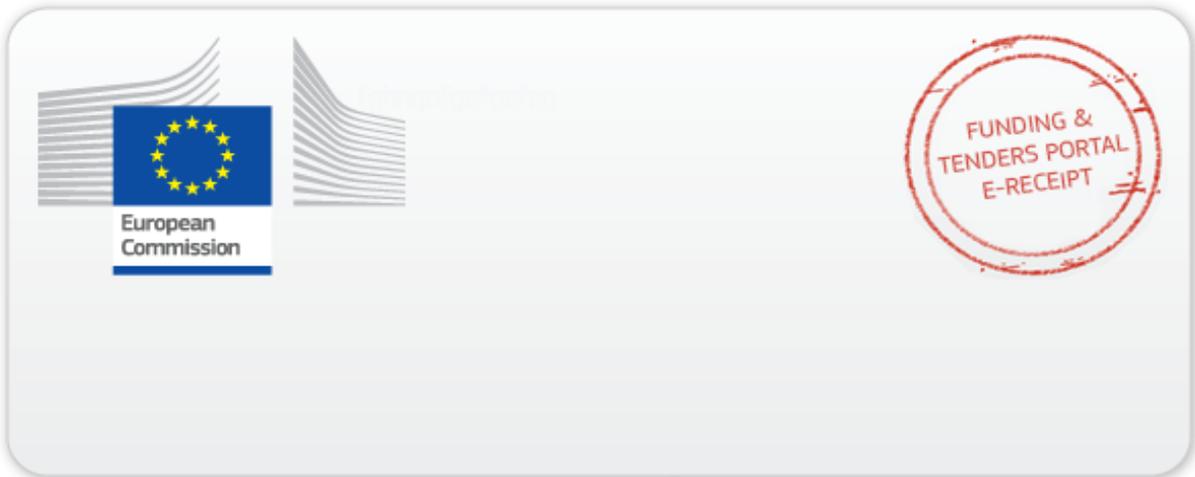
Veillez décrire comment vous vous assurez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

La charte est mise en ligne sur le site Internet et sera jointe au règlement intérieur communiqué aux étudiants et aux salariés. Elle sera affichée dans le Bureau des Relations Internationales et les Centres de documentation. Elle est mentionnée, et son accès est précisé sur les livrets d'accueil des salariés et des apprenants.

La directrice et le responsable du Bureau des Relations Internationales, coordonnateur Erasmus, s'assureront, appuyés par la responsable Qualité, du respect de la mise en œuvre des principes de la Charte.

Le renouvellement de la charte a été travaillé en accord avec le plan stratégique de l'établissement, et les directeurs d'établissements en CODIR. Les principes de la charte et leur application sont présentés en réunion de coordination et réunions d'équipes.

L'Institut s'appuiera sur l'outil d'autoévaluation ECHE pour s'assurer de la notoriété du programme Erasmus+ et ses impacts. Un lien sur le site Internet permettra d'accéder aux pages dédiées aux projets menés par l'Institut sur la plateforme Erasmus+Project Results



This electronic receipt is a digitally signed version of the document submitted by your organisation. Both the content of the document and a set of metadata have been digitally sealed.

This digital signature mechanism, using a public-private key pair mechanism, uniquely binds this eReceipt to the modules of the Funding & Tenders Portal of the European Commission, to the transaction for which it was generated and ensures its full integrity. Therefore a complete digitally signed trail of the transaction is available both for your organisation and for the issuer of the eReceipt.

Any attempt to modify the content will lead to a break of the integrity of the electronic signature, which can be verified at any time by clicking on the eReceipt validation symbol.

More info about eReceipts can be found in the FAQ page of the Funding & Tenders Portal.

<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/support/faq>